

Conseiller gouvernemental

Descripteur de rôle

GLDF | Global Learning and Development Framework

Le descripteur de rôle soutiendra l'industrie antidopage en clarifiant les principales caractéristiques des rôles clés de l'antidopage. Il peut être utilisé pour soutenir l'élaboration d'une description de poste lorsqu'une autorité publique compétente souhaite recruter un conseiller antidopage. Les employeurs doivent adapter ce descripteur de rôle à leurs besoins et réalités spécifiques.

Le descripteur de rôle de conseiller gouvernemental fournit une vue d'ensemble du rôle et comprend les éléments suivants :

Objectif principal du rôle de conseiller
gouvernemental

Résumé du rôle

Principales responsabilités

Qualités et attributs

Qualifications et expérience

Organisations typiques

Exemple de titres de poste

Des possibilités de progression de carrière
et de développement professionnel pour les
praticiens exerçant cette fonction





Objectif principal du rôle de conseiller gouvernemental

Le conseiller gouvernemental contribue aux initiatives antidopage en mettant en œuvre et en supervisant les politiques et les réglementations, en fournissant des conseils, et en créant les conditions et le soutien nécessaires aux efforts d'antidopage aux niveaux national et international.



Résumé du rôle

Le rôle de conseiller gouvernemental implique la mise en œuvre et le suivi de plans stratégiques et d'un cadre réglementaire antidopage, la coordination du travail antidopage des institutions gouvernementales avec l'organisation nationale antidopage (ONAD) et les organisations sportives nationales, ainsi que le soutien aux activités antidopage.



Principales responsabilités

Les fonctions quotidiennes du conseiller gouvernemental comprennent généralement les aspects suivants :

Mettre en œuvre et suivre les plans stratégiques et un cadre réglementaire pour lutter contre le dopage

- Assurer l'intégration de l'antidopage dans la politique sportive nationale.
- Soutenir l'indépendance opérationnelle d'une organisation nationale antidopage (ONAD) et, le cas échéant, d'un laboratoire approuvé par l'AMA.
- Promouvoir la législation, la réglementation et les procédures visant à restreindre la disponibilité des substances et méthodes dopantes, y compris les compléments alimentaires contaminés.
- Soutenir la coordination du partage d'informations avec et entre les autorités publiques et les organisations antidopage et sportives.

Coordonner le travail antidopage des institutions gouvernementales avec les ONAD et le mouvement sportif

- Informer et conseiller les ministres et les responsables gouvernementaux sur les travaux nationaux et internationaux en matière d'antidopage et sur les questions émergentes.

- Soutenir la coordination des parties prenantes nationales, y compris, le cas échéant, une plateforme nationale de conformité (PNC), pour la mise en œuvre de la convention internationale.
- Aider les structures judiciaires, sanitaires, éducatives et des forces de l'ordre dans le domaine de l'antidopage.
- Assurer un financement durable du programme national antidopage, y compris la contribution annuelle à l'AMA et, le cas échéant, les subventions au laboratoire antidopage.

Soutenir les initiatives spécifiques en matière d'antidopage qui concernent la protection des droits et de la santé des sportifs

- Créer les conditions nécessaires pour que les principes d'une audience équitable et indépendante soient respectés dans les procédures antidopage.
- Soutenir la formation des sportifs et du personnel d'encadrement des sportifs en matière d'antidopage.
- Encourager et promouvoir la recherche antidopage impliquant le milieu universitaire, le monde du sport et d'autres organisations.
- Jouer un rôle actif dans le développement et la promotion de la coopération internationale en matière d'antidopage.
- Encourager les associations professionnelles concernées à élaborer des codes de conduite relatifs aux principes d'antidopage dans le sport.



Qualités et attributs

Des valeurs communes dans l'industrie antidopage, quel que soit le rôle qu'assume un praticien, qui doivent être vérifiées chez les candidats au poste, sont :

Intégrité (équité, justice, impartialité, courage, responsabilité)

Excellence (professionnalisme, innovation, qualité, compétence)

Respect (honnêteté, ouverture, inclusion, diversité)

Collaboration (engagement, travail d'équipe)

Dévouement (passion)

Le cadre des compétences de base pour les intervenants de l'antidopage décrit plus en détail ces valeurs de base à l'aide d'énoncés descriptifs et saisit les compétences communes aux différents rôles de l'industrie antidopage. Il s'agit d'un outil utile auquel l'OAD peut se référer si elle cherche à développer la liste des qualités et des attributs qu'un candidat à un poste dans le domaine de l'antidopage doit être capable de démontrer.



Compétences

Sur la base des résultats d'une enquête diffusée auprès des conseillers gouvernementaux de l'industrie antidopage en 2024, une liste de compétences a été identifiée comme nécessaire à la profession. La liste suivante détaille les compétences jugées essentielles par 85 % ou plus des répondants. Ces compétences doivent être évaluées chez les candidats qui postulent à un rôle de conseiller gouvernemental :

- Capacité à traiter avec les parties prenantes internes et externes
- Capacité à donner et à recevoir un retour d'information
- Capacité à travailler sous pression
- Pensée critique
- Intelligence émotionnelle
- L'écoute
- Négociation
- Planification
- Analyse du risque
- Parler
- Pensée stratégique
- Travail d'équipe
- Gestion du temps et des priorités
- Volonté et capacité d'apprendre
- Rédaction



Qualifications et expérience

Le rôle de conseiller gouvernemental concerne principalement l'élaboration, la coordination et le suivi des politiques stratégiques. Les candidats à ce poste doivent généralement pouvoir démontrer qu'ils ont une formation et une expérience professionnelle appropriées. Typiquement :

Postes stratégiques reliés aux politiques (par exemple, agent chargé des politiques ou experts de haut niveau)	Statut de la fonction publique dans le pays concerné, y compris, le cas échéant, baccalauréat/ licence ou maîtrise/master. Compétences linguistiques (par exemple, niveau d'anglais B2).
--	--

L'expérience dans le secteur du sport, dans les relations internationales ou dans d'autres services gouvernementaux est un atout pour ce rôle.



Organisations typiques

Ministères (fédéraux ou régionaux)

Organisations sportives (pouvoirs publics)

Institutions intergouvernementales



Exemple de titres de poste

Agent chargé des politiques

Expert

Conseiller

Gestionnaire

Spécialiste

Responsable des relations internationales



Progression de carrière et développement professionnel

Les possibilités de progression et de développement dépendent de la taille et de la nature de l'organisme employeur.

Le principal parcours de carrière est une progression linéaire au sein des pouvoirs publics dans le domaine du sport, de la santé publique ou d'autres domaines. Les possibilités de développement professionnel peuvent inclure la formation continue en matière d'élaboration de politiques stratégiques, de pratiques scientifiques, médicales ou de gestion.

Collaborateurs

L'AMA, tout en dirigeant le travail de normalisation pour rédiger les standards professionnels, travaille de pair avec les parties prenantes et les équipes techniques de l'AMA. Le travail de développement du conseiller gouvernemental a été mené par le groupe de travail technique composé des personnes suivantes

- An Vermeersch - Université de Gand, Belgique
- Auguste Robert - Union Africaine
- Christy Lai - Ministère de la Culture, de la Communauté et de la Jeunesse, Singapour
- Efsthios Koukeas - Secrétariat général des sports, Grèce
- Heather Sinclair - Ministère de la Culture, des Médias et du Sport, Royaume-Uni
- İnanç Özçakmak - Direction générale des organisations internationales et des relations extérieures, Ministère de la jeunesse et des sports, Turquie
- Marva-Jean O'Brien - Ministère de la jeunesse, de la culture et des sports, Bermudes
- Olympia Karavasili - AMA
- Satu Heikkinen - Ministère de l'éducation et de la culture, Finlande
- Tomas Johansson - Ministère de la santé et des affaires sociales, Suède

Ce groupe était présidé par une praticienne en éducation chevronnée de l'industrie antidopage :

- Liene Kozlovska - Conseil de l'Europe

Gestion de la qualité

Version: 1.0

Approuvé par: Comité d'éducation de l'AMA

Bien que l'AMA mette régulièrement à jour ce document afin de s'assurer qu'il reste à jour, la version 1.0 est publiée dans le cadre de GLDF4CleanSport, un projet Erasmus+, et sera révisée à la fin du projet.

Vue d'ensemble du GLDF

L'une des six priorités de l'AMA dans le cadre du plan stratégique 2020-2024 de l'Agence mondiale antidopage est d'"accroître l'impact". Dans le cadre de cette priorité, l'Agence s'est engagée à "développer des programmes de formation et des normes de qualification pour les professionnels de la lutte contre le dopage afin d'améliorer le professionnalisme et de renforcer les capacités du personnel chargé de la lutte contre le dopage".

En conséquence, en avril 2020, le département d'Éducation de l'AMA a commencé à développer un cadre mondial d'apprentissage et de développement (GLDF), à travers lequel des formations spécifiques et standardisées pour une série de rôles liés à la lutte contre le dopage sont développées et mises à la disposition des organisations antidopage (OAD) et d'autres parties prenantes dans le monde au sein de l'écosystème de la lutte contre le dopage. Le GLDF établit des descripteurs de rôle, des standards professionnels et des activités de formation et de développement à l'échelle mondiale pour les rôles de praticiens dans l'industrie antidopage.

Les descripteurs de rôle ont été utilisés par l'AMA pour développer des programmes de formation basés sur les compétences. Ils peuvent être lus en parallèle avec :

- (1) les standards professionnels pour la fonction correspondante, qui décrivent le niveau de compétence attendu pour une fonction donnée
- (2) le cadre de compétences de base antidopage, qui détaille les valeurs et les compétences communes aux différents rôles de l'industrie antidopage.

****Les Standards professionnelles sont des références de bonne pratique et décrivent la norme de compétence attendue pour un rôle donné. Elles ne doivent pas être confondues avec les Standards internationaux, qui sont un ensemble de documents qui, avec le Code mondial antidopage, cherchent à harmoniser les politiques, règles et règlements antidopage entre les organisations antidopage (OAD) pour des parties techniques et opérationnelles spécifiques des programmes antidopage.****



Cofinancé par
l'Union européenne

Cofinancé par l'Union européenne. Les points de vue et les opinions exprimés sont toutefois ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne peuvent en être tenues pour responsables.

